Fédération des personnels des services publics et de santé
FORCE OUVRIERE
SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS HOSPITALIERS
SNMH - FORCE OUVRIERE
153-155 rue de Rome 75017 PARIS
snmh.fo@fosps.com

Paris, jeudi 17 avril 2025

Mme Catherine VAUTRIN
Ministre du travail de la
santé et des solidarités
14, avenue Duquesne
75007 Paris

Mr Yannick NEUDER,
Ministre de la santé,
14, avenue Duquesne
75007 Paris

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 521-2, L 521-6 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, je vous informe de la décision prise par notre syndicat, de déposer un préavis de grève.

Ce préavis concerne tous les internes, les médecins, pharmaciens et odontologistes de tous statuts, des établissements publics de santé et des ESPIC.

Ce préavis prend effet à compter du 28 avril 2025 et ce pour **une durée illimitée**, en soutien à la revendication principale des internes pour la liberté d'installation et :

- Pour la revalorisation des astreintes,
- Pour la récupération des quatre années d'ancienneté sur la grille indiciaire,
- Pour l'abrogation du décret instaurant les 90% en cas d'arrêt de maladie.

Veuillez agréer Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Dr Cyrille Venet
Secrétaire général SNMH FO
06 68 02 80 73
CVenet@chu-grenoble.fr